



# ENQUÊTE SUR LES BESOINS DES PARENTS

<b>ACTION</b>	Rédiger un questionnaire visant à connaître les besoins des parents, faire connaître le service Information et conseil aux familles et sa mission.
<b>COORDINATEUR/ PARTIES PRENANTES</b>	L'enquête peut être mise en place à l'initiative du correspondant ICF. Il le fera : <ul style="list-style-type: none"><li>• en lien avec le conseil d'administration de l'Apel d'établissement;</li><li>• en lien avec le chef d'établissement;</li><li>• si besoin, avec le soutien du service ICF de l'Apel départementale ou académique.</li></ul>
<b>OBJECTIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Identifier les besoins et les questions des parents, pour mieux les accompagner et ainsi les renforcer dans leur rôle de premiers éducateurs.</li><li>• Proposer, autour des trois pôles du service ICF (orientation/rapprochement entre école et monde professionnel, école inclusive, réflexions éducatives), des actions adaptées aux attentes des parents : conférences sur des thématiques éducatives/scolaires (orientation, devoirs, adolescence, etc.), financement de matériel (par ex : équipement informatique pour les enseignements à distance pour des familles qui en manquent), etc.</li><li>• Donner de la visibilité au correspondant ICF et aux actions ICF.</li><li>• Créer du lien avec l'Apel départementale en lui faisant remonter les résultats de l'enquête, pour qu'elle ait une connaissance précise des attentes spécifiques des parents de l'établissement.</li></ul>
<b>CIBLE</b>	Les parents de l'établissement.
<b>LIEU</b>	Questionnaire en ligne.
<b>DATE</b>	À n'importe quel moment de l'année. Durée approximative du projet : 1 à 2 mois (entre l'écriture et la présentation du projet, l'analyse des résultats et la mise en place du plan d'action).
<b>MÉTHODOLOGIE</b>	<p><b>En amont :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Le correspondant ICF rédige un questionnaire* pour recenser les besoins des parents, leurs questionnements, connaître les actions ou sujets de conférence qui pourraient les intéresser.</li><li>• Il le soumet au président de l'Apel et sollicite l'accord du chef d'établissement.</li><li>• Il met le questionnaire en ligne sur une plateforme librement accessible (Webquest, École directe ou autre) ou crée un formulaire (Office form/ Google Form/Frama) puis envoie le lien par mail aux familles, accompagné d'une présentation des missions du service ICF de l'Apel.</li></ul> <p><i>* Il peut solliciter l'aide du service ICF de l'Apel départementale ou académique.</i></p> <p><b>Après retour des questionnaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Le correspondant ICF effectue une analyse et un bilan.</li><li>• Il fait un retour au président de l'Apel, au conseil d'administration de l'Apel d'établissement et au service ICF de l'Apel départementale.</li><li>• Il prépare un plan d'action et le présente au conseil d'administration de l'Apel d'établissement pour validation.</li><li>• Il présente ce plan d'action, avec le président de l'Apel, au chef d'établissement.</li><li>• Il communique aux familles une synthèse des résultats de l'enquête et les actions qui seront mises en place par l'Apel d'établissement.</li></ul>
<b>BUDGET</b>	Aucun budget nécessaire.
<b>MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Le correspondant ICF.</li><li>• Un ordinateur.</li></ul>

## RÉSUMÉ DES ÉTAPES DU PROJET

<b>ÉTAPE 1</b>	Réfléchir sur l'objectif et écrire le projet, en lien avec le président d'Apel de l'établissement.
<b>ÉTAPE 2</b>	Présenter le projet au conseil d'administration de l'Apel d'établissement.
<b>ÉTAPE 3</b>	Présenter le projet validé au chef d'établissement, avec le président d'Apel de l'établissement.
<b>ÉTAPE 4</b>	Rédiger le questionnaire.
<b>ÉTAPE 5</b>	Faire valider le contenu du questionnaire au conseil d'administration de l'Apel d'établissement.
<b>ÉTAPE 6</b>	Lancer le questionnaire avec une date limite de réponse.
<b>ÉTAPE 7</b>	Faire une analyse et une synthèse des réponses, les partager au conseil d'administration de l'Apel d'établissement ainsi qu'au responsable ICF de l'Apel départementale.
<b>ÉTAPE 8</b>	Rédiger des préconisations pour répondre aux besoins des parents, les soumettre au conseil d'administration de l'Apel pour faire valider un plan d'action, puis présenter ce plan d'action au chef d'établissement.
<b>ÉTAPE 9</b>	Communiquer les résultats de l'enquête (synthèse anonyme) aux familles et leur faire savoir quelles actions seront mises en place pour répondre aux attentes exprimées.